

DECISION n° 2026-092

Portant sur un devis avec la société IZI Ice pour une location de patinoire synthétique avec accessoires et gestion du 24 au 29 novembre 2026 dans le cadre des manifestations festives de Noël

Le Maire de la Commune de Lambesc.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 ;

VU la délibération n° 2026-005 du 28 mars 2026 certifiée exécutoire le 30 mars 2026 portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT ;

VU l'avis favorable émis par le service juridique de la collectivité en date du 16 juin 2026,

CONSIDERANT le devis n°DEV-3397 pour une location de patinoire synthétique avec accessoires et gestion du 24 au 29 novembre 2026 dans le cadre des manifestations festives de Noël,

DECIDE

Article 1.- De signer le devis avec la société IZI Ice, ZAC des Cavières route de Toulon – 83170 CAMPS LA SOURCE, pour une location de patinoire synthétique avec accessoires et gestion du 24 au 29 novembre 2026 dans le cadre des manifestations festives de Noël.

Article 2.- Le coût de la prestation est fixée à 20102,40 € TTC (vingt-mille-cent-deux euros et quarante centimes TTC).

Article 3.- La dépense sera imputée au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » du budget de la Commune.

Article 4.- La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.

Article 5.- La Direction Générale des Services de la ville de Lambesc est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet.

Fait à Lambesc, le 15 juin 2026

Philippe RAZEYRE

Maire de Lambesc

Conseiller métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Lambesc - 6, Boulevard de la République - 13410 Lambesc

Tél. 04 42 17 00 50 - www.lambesc.fr